

Stages

Par **LacunA**, le **05/02/2004** à **22:29**

j'aimerais savoir comment on fait pour décrocher un stage dans un cabinet d'avocat? si il faut une lettre, une sorte de cv, se présenter directement au cabinet? A quel moment demander mon stage pour le faire cet été? Les arguments pour être prise... ?

Enfin en gros j'aimerais de l'aide **oops** oops not found or type unknown

Par **Yann**, le **05/02/2004** à **23:31**

En gros c'est tout ça! Il te faut un CV, lettre de motivation, etc... Pour la date il n'est jamais trop tôt, donc en ce moment c'est bien. Tu ne risques rien de téléphoner avant.

Mais l'arme ultime ça reste bien sur le piston!!!! **wink** wink not found or type unknown

Par **Olivier**, le **06/02/2004** à **01:16**

C'est vrai que le piston marche pas mal, mais Yann a raison aussi, tu as tout intérêt à t'y prendre maintenant. Celà dit avec un bon CV (du genre si tu as des bons résultats à la fac et que tu as déjà fait quelques stages) ça passe très bien aussi ! Pour ce qui est du piston, je peux te filer un coup de main sur Nancy chez quelques notaires, mais sur Reims je connais personne, dsl !

N'hésite pas à mettre dans ton courrier que tu participes régulièrement à la vie de juristudiant, ça peut être considéré comme un bon point aussi (pas parce que c'est nous, mais parce que ça montre que tu es intéressée par le droit en dehors de la fac)

Par **LacunA**, le **06/02/2004** à **10:42**

c'est clair que l'arme ultime c'est le piston, mais perso j'trouve pas ça tr-s très glorieux d'arriver qpart grace au piston, j prefere y arriver grace à mes résultats et parce que je le mérite!!!! mais bon si c'est possible j'essairai!!!! **roll** roll not found or type unknown

sur nancy ça fait un peu loin, mais à la rigueur le stage obligatoire pour la maitrise dure 2 semaines donc j arriverai a mes passer de reims 2 semaines si il le faut, mais sur reims ca

serait tout de même bcp + pratique!!!

Je n'ai jamais fait de stages, j'ai essayer l'année dernière personne ne m'a répondu... c'est sur qu'entre une demande de stage faite par un deug et d'autres par des DEA / DESS le choix

doit etre vite fait... Image not found or type unknown

Le problème avec mes résultats c'est que c'est assez irrégulier, j'peux avoir des 16 comme des 7... donc les mauvais résultats j'évite de les mentionner!!!!!!

merci pour ces renseignements!

Par **Visiteur**, le **09/02/2004** à **17:19**

Salut à tous,

rien de plus que toutes les bonnes choses déjà merveilleusement développées dans ce forum sinon que... Il est également très important d'avoir une compétence pratique à revendre.

Ok, je sais qu'en DEUG on en a pas trop, mais hors du droit, cela peut très bien être:

- une bonne introduction dans un milieu économique potentiellement interessant pour le cabinet visé,
- une maîtrise des langues supérieures à celle de l'avocat avec qui tu vous allez potentiellement travailler.

Ex: je travaille dans la rédaction de contrats mais reste relativement très handicapé dans ma rédaction face à un anglophone de langue maternelle.
C'est là qu'une assistance peut m'être utile.

Pour le reste, vous pouvez vous essayer à contacter des cabinets étrangers (ex: US). J'y suis passé et c'est très prisé par la suite. Le but du jeu est de tomber sur le bon cabinet qui aimerait bien se développer sur l'international. Donc la cible doit être le cabinet de 30 à 60 avocats à NY ou ailleurs (Louisiane par exemple).

Pour les formalités, s'y prendre à l'avance ou travailler au black mais c'est plus risqué.

La possibilité de demander une rémunération dépendra de l'intérêt que vous présenterait pour eux votre proposition.

Bonne chance

R.

Par **Olivier**, le **09/02/2004** à **17:26**

Bonjour,

suite à une erreur de programmation, il était possible aux invités de poster dans cette partie du site. L'erreur a été corrigée, donc je laisse le post précédent, mais si la personne qui en est l'auteur peut s'inscrire et le reposer sous son nom d'utilisateur, ce serait très gentil, et ceci pour nous permettre de faciliter notre travail de modération, même si le post précédent n'aurait pas fait l'objet de censure

Cordialement

Olivier

Par **LacunA**, le **09/02/2004** à **21:17**

:shock: :shock:

du calme du calme l'invité!!! Image not found or type unknown

:wink: :wink:

j'vais pas aller faire mon stage outre atlantique... ou alors on me paie le trajet!! Image not found or type unknown

de toute façon l'anglais j'ai pas le niveau... à approfondir aussi

Par **regisb**, le **23/02/2004** à **14:57**

Les amis, je n'ai absolument pas cherché à cacher mon identité. J'ai par contre oublié de

mon logger et merci de ne pas m'avoir censuré Image not found or type unknown

Lacuna, il faut être ambitieuse! Non, je plaisante. Je n'ai fait que lister des possibilités. A toi de voir ce qui te convient.

Régis

Par **LacunA**, le **23/02/2004** à **15:34**

j'ai pas dit que j'étais pas ambitieuse mais aller aux states ça fait loin pour un stage... L'idée à la rigueur me tenterai bien mais SI ça arrivait ça serait pour y travailler à long terme!!

Par **jeeecy**, le **23/02/2004** à **17:46**

[quote="LacunA":19mjis4e]j'ai pas dit que j'étais pas ambitieuse mais aller aux states ça fait loin pour un stage... L'idée à la rigueur me tenterai bien mais Si ça arrivait ça serait pour y travailler à long terme!![/quote:19mjis4e]

au contraire comment veux tu aller travailler dans un pays sur du long terme si tu n'y as jamais travaille avant?

Moi je te conseille de telephoner a des cabinets et de mettre en balzance ta presence avec des indemnites couvrant le voyage et peut-etre plus


apres c'est de la negociation et on m'a toujours dit qui ne tente rien n'a rien!!!

Par **Yann**, le **23/02/2004** à **18:00**

Je suis plutôt de l'avis de LacunA, c'est vrai qu'il faut tenter le coup, mais là c'est un peu un problème le coût. :fou:

C'est hyper cher rien que l'avion, je ne parle même pas de la vie là bas. Ok c'est super sur ton cv, ça fait une expérience géniale, etc... Mais l'argent à déboursé c'est plutôt prohibitif pour un stage d'été!

Pour ce qui est de demander des indemnités et le voyage, qu'est ce que tu crois? Tu penses vraiment que les cabinets n'attendent que toi? Des stagiaires qui attendent devant leur porte il y en a des centaines! Ils vont pas s'ennuyer avec un qui commence par poser des conditions! Ou alors c'est que t'es un dieu vivant en la matière (mais là c'est eux qui te contactent). Je dis


pas que c'est impossible à trouver, mais j'y crois moyen.  On n'est que des étudiants, restons modestes.

Par **LacunA**, le **23/02/2004** à **22:01**

J'suis de l'avis de Yann, des petits étudiants français j'pense pas qu'ils courent après, surtout si tu commences dès le début à poser tes conditons, qui plus est: un stage ne doit pas être rémunéré en principe, alors ils vont pas te donner des indemnités parce que tu t'es déplacé!!!

Bon sinon ouiii pourquoi pas aller aux états-unis, être payé pour faire un stage, avoir en plus

des indemnités etc c'est beau de rêver!!!!!!!  Déjà en France décrocher un

stage c'est pas une mince à faire si t'a pas un minimum de relations , alors j'imagine outre atlantique....

Par **regisb**, le **26/02/2004** à **18:15**

Mes amis, J'ai trouvé un stage à NY que je ne devais qu'à moi-même... L'idée que j'avais reste la même. Pour bénéficier de conditions suffisantes pour vous permettre un voyage il faut faire naître en eux un intérêt quelconque.

Par exemple, si vous annoncez que vous passerez l'année prochaine le concours du barreau vous pourrez en intéresser plus d'un. Notamment, ceux qui projettent de se développer à l'international.

La dessus, je crois qu'il faut savoir jouer sur les illusions et ne pas en être victime:
- d'abord parce que le potentiel que vous représentez peut les intéresser (idée d'un correspondant amical/contact à Paris ou ailleurs),
- ensuite parce que ce qu'ils vous versent ne représente pas grand chose en comparaison de leurs coût de fonctionnement.

NY est extrêmement chère mais vous pouvez trouver ailleurs. Pensez en particulier à la Nouvelle Orléan. C'est un coût gagnant.

Au plaisir de vous lire,

Régis

Par **LacunA**, le **26/02/2004** à **18:31**

Perso je passerai le concours du crfpa après ma maitrise cad l'année prochaine si tout va bien

et entre ma licence que je prépare actuellement et la maitrise je dois faire un stage de 2 semaines. Je doute que pour seulement 2 semaines aller aux Etats-Unis soit

réellement une nécessité

A la rigueur (dans l'hypothèse où je réussis l'entrée au crfpa), pour faire le stage final de 2 ans pourquoi pas, ça peut être enrichissant, encore faut-il avoir un bon niveau en

anglais ce qui n'est pas trop mon cas

J'suis d'accord que si un groupe d'avocats aux states souhaite faire de l'international t'a des

chances d'être pris, mais permet moi de douter un tout petit peu j pense qu'il y a des avocats français qui ont le diplôme et qui souhaitent s'installer à l'étranger, dans ce cas, le

stagiaire fait pas le poids!!!!

Mais voila, sur le fond c'est bien d'aller aux states, mais ça me parait difficilement réalisable...
a bientôt!

Par **Yann**, le **26/02/2004** à **19:02**

A ton niveau tu peux te permettre de jouer sur ton avenir, mais moi je suis en deuxième année et je galère pour l'avoir. Donc les cabinets américains ils sont morts de rire rien qu'en

voyant mon CV Image not found. En plus quand ils entendront mon accent bien français, ça va les achever, ils va falloir leur faire de la réanimation!
Il faut déjà un certain niveau pour faire ça, nous on est encore un peu jeunes pour avoir du poids.

Par **LacunA**, le **26/02/2004** à **22:40**

[quote="Yann":2fhybe6l]En plus quand ils entendront mon accent bien français, ça va les achever, ils va falloir leur faire de la réanimation!
[/quote:2fhybe6l]

:lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol:

Image not found

tout à fait d'accord sur tout ce que t'a dit... ils vont se marrer les ricains en voyant qu'on a


qu'un "vulgaire" deug Image not found

Par **Olivier**, le **27/02/2004** à **09:46**


Avec un peu de chance (faut que je voie mais ça me paraît jouable), j'aurais peut être la possibilité de dégoter un stage à Londres pour quelqu'un, donc LacunA si tu es intéressée, fais moi signe et je verrai si ça peut marcher à ce moment là (je vois la personne demain, donc ce serait bien de me contacter rapidement....) voilà

Par **LacunA**, le **27/02/2004** à **09:52**

:oops:

c'est vraiment très sympa de penser à moi pour ce stage  mais j'ai un niveau déplorable en anglais... donc j pense qu'il va falloir que j bosse mon anglais avant de passer les concours, et un stage dans un pays anglophone ça sera pas possible...

:)

mais merci d'avoir pensé à moi! 

Par **regisb**, le **27/02/2004** à **14:54**

Yann, je suis étonné que tu ne sois qu'en 2ème année et que tu galères car j'ai eu le plaisir de te lire et tu as de très bonnes connaissances juridiques.

Lacuna, aucun avocat français (sauf de très très très rares exceptions) n'ira travailler aux US même s'il en a envie. Sa valeur ajoutée n'existe qu'en France vu sa maîtrise du français et sa CG juridique française (sauf matières spéciales : droit communautaire, droit fiscal international (montages), droit des contrats internationaux...).

Par contre, dans des projets internationaux, le client qui ira voir tel cabinet US lui demandera aussi de se renseigner, le cas échéant, sur le marché française, italien, ... D'où l'intérêt d'un "copain frenchy" a qui l'on peut demander quelques tuyaux sans être facturés immédiatement et en qui on a relativement confiance. D'où l'intérêt des stagiaires étrangers.

Je te donne un exemple. Lorsque j'étais à NY un cabinet US ayant pas mal de partenaires d'origine allemande proposait tous les vendredis matin un petit déjeuner conférence au bénéfice des Etrangers en stage à NY. Du coup, autour d'une table ronde nous avons pu assister à d'intéressants briefings gratuitement avec bisuits, jus d'oranges, gateaux.

D'où (et si l'un d'entre vous s'y tente je n'aurai pas perdu mon temps) l'intérêt d'un cabinet de taille moyenne US, UK, Australien...

Comme disais Jeesy, qui ne tente rien n'a rien.

PS: deux semaines c'est un peu bref alors tente peut être l'Angleterre.

Dans tous les cas ce délai ne te permettra malheureusement pas d'apprendre dans chose...

Par **LacunA**, le **27/02/2004** à **17:26**

je suis d'accord que ça peut être intéressant mais j'ai pas le niveau en anglais

:? :?

Image not found or type unknown

et 2 semaines c'est la durée officielle obligatoire, après si jamais t'es dans un cabinet qui veut bien que tu restes un peu plus lgtps j'pense que tu dois pouvoir

Par **Yann**, le **28/02/2004** à **12:59**

:)

Merci regisb, c'est vrai qu'il m'arrive d'avoir des illuminations, mais c'est très rare! Image not found or type unknown
:wink:

Enfin j'espère que mes profs se diront la même chose que toi en lisant mes copies Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **28/02/2004** à **17:56**

[quote="Yann":1kmzhuf]Merci regisb, c'est vrai qu'il m'arrive d'avoir des illuminations, mais

c'est très rare! Image not found or type unknown [quote:1kmzhuf]

je ne suis pas d'accord

[quote="Yann":1kmzhuf]Enfin j'espère que mes profs se diront la même chose que toi en
.wink.

lisant mes copies Image not found or type unknown [quote:1kmzhuf]

je pense qu'ils se le disent cette année!!!!!!

Par **LacunA**, le **28/02/2004** à **18:24**

[quote="Yann":1mlgucbo]Merci regisb, c'est vrai qu'il m'arrive d'avoir des illuminations, mais c'est très rare! Enfin j'espère que mes profs se diront la même chose que toi en lisant mes copies .[/quote:1mlgucbo]

J'avoue que personnellement j'étais loin d'imaginer que tu n'étais qu'en 2nde année!!! j'te voyais plutôt en matrise voir plus!!!

:wink: :wink:

J'pense que t'aura pas de soucis à te faire pour l'obtention de tes diplomes toi!!! Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **28/02/2004** à **19:00**

Yann, je crois que cette semaine les fleurs sont pour toi..... Comme quoi tu n'as pas toujours les modérateurs à dos !

[img:1v7vjs7a]http://www.macadsl.com/copicon/1/smile067.gif[/img:1v7vjs7a]

Par **Yann**, le **29/02/2004** à **21:01**

:oops:

Merci à tous Image not found or type unknown

:wink:

Mais arrêtez avant que je m'y habitue Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **29/02/2004** à **21:06**

Si tu veux pas t'y habituer je peux mettre en ligne certaines photos qui vont te faire baisser dans l'estime des gens, pas de problème (j'ai même les vidéos, je les cède par mail contre un

bon prix.....! Image not found or type unknown)

:tomate: :tomate: :tomate: :tomate: :tomate: :tomate:

Par **Yann**, le **29/02/2004** à **21:13**

:twisted:

J'en ai autant à ton égard!!!!!! Alors ne joue pas à ça avec moi Image not found or type unknown

:shoot:

Par **Olivier**, le **29/02/2004** à **21:14**

Franchement si ce sont les photos de la semaine dernière tu peux y aller sans problème ! (sauf que j'ai la possibilité de les effacer, MOI....)

Bon on va peut être arrêter de digresser sur ce coup là.

Pour en revenir aux stages, j'aurai, comme je l'ai dit plus haut, certainement une offre de

stage sur Londres à mettre en ligne d'ici peu, les personnes intéressées, contactez moi !

Par **Delphine**, le **12/05/2004** à **09:27**

Bonjour à tous!!!

Je suis en maîtrise de droit et me destine à une carrière de magistrat. Donc je cherche à faire un stage au sein d'un tribunal.

Je suis sur Nancy et j'ai appelé le TGI de Nancy pour savoir s'il prenait des stagiaires. Ils m'ont répondu qu'ils avaient déjà assez de stagiaires. En clair je me suis fait remballer. Comment peut-on découvrir un métier si pers ne nous aide....

Je demande des conseils... Merci d'avance

A plus Delphine

Par **margo**, le **12/05/2004** à **12:49**

Quelqu'un a-t-il déjà obtenu un stage à la fin de sa première année ?

Pensez-vous que ce soit possible ?

Sinon je pense que c'est bien sûr profitable mais n'est-ce pas un peu tôt ?

Par **LacunA**, le **12/05/2004** à **13:52**

:?

avec énormément de chance, ou du piston c'est sûrement possible... Image not found or type unknown

j'ai essayé dans différents cabinets d'avocats déjà en 2^{de} année, aucune réponse de personne... et la aussi en licence c'est pas facile de décrocher un stage, en général les cry.

avocats ne veulent pas s'encombrer d'un stagiaire qui n'apportera rien au cabinet Image not found or type unknown

:lol:

donc merci le piston Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **12/05/2004** à **19:59**

je suis d'accord pour le piston

concernant les magistrats il faut les comprendre : ils sont débordés et un stagiaire nécessite du temps pour leur expliquer, répondre aux questions...
c'est d'ailleurs pour cela que certaines professions sont difficiles d'accès pour trouver des stages (procureur, avoué, magistrats...) car ils sont peu nombreux et ont un travail important à fournir

maintenant sur nancy tu as l'association des anciens qui devrait pouvoir t'aider pour un stage de découverte

donc va voir le bureau des anciens de la part de Juristudiant...

@+
Jeeecy

Par **Yann**, le **12/05/2004** à **21:06**

Pour trouver un stage chez un avocats, un notaire,... c'est pas si dur que ça, on peut en trouver dès la deuxième année, mais il faut s'y prendre très en avance! Mais chez un magistrat c'est chaud!
Margo tu peux tenter le coup dès la première année, après tout "aux âmes bien nées la valeur ^{wink}

n'attend pas le nombre des années" Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **12/05/2004** à **22:55**

Oui j'ai obtenu un stage en fin de première année chez un notaire. C'est toujours intéressant dans un CV de pouvoir dire qu'on a fait des stages (j'ai commencé à en chercher dans le domaine du droit dès le lycée, et j'avoue que je ne suis pas déçu parce qu'il y a des points de cours que je vois d'un autre oeil pour les avoir appliqués avant de les connaître. Donc il est possible d'avoir un stage en fin de première année à plusieurs conditions :

- 1: être motivé
- 2: avoir un dossier de première année solide
- 3: avoir du piston.....

Par **Ha.Ou**, le **27/05/2004** à **20:59**

Concernant les stages, et à plus long terme, les postes, bien au delà du piston, c'est un réseau qu'il faut se créer et surtout, entretenir.

En effet, il est bon de rappeler, que la personne qui vous "pistonne" joue aussi sa crédibilité,

surtout si c'est aussi un juriste: en gros si vous êtes incompétent, on lui dira d'arrêter de

refourguer des gens inopérants Image not found or type unknown

double tranchant donc...

par contre un réseau se crée dès la fac, y compris par le biais du forum, faites vous connaître, prenez des nouvelles, travaillez et montrez que vous êtes motivés, on pensera forcément à vous au moment où le besoin d'un juriste se fera sentir...bien sûr je parle ici dans la perspective où vos études sont finies et que vous êtes à la recherche d'un stage post-fac ou d'un emploi.

si vous recherchez un stage à titre "observateur", la démarche est un peu différente, mais peut aussi fonctionner sur la base du réseau. Pour ceux qui ont déjà pratiqué des stages, veillez à ne pas perdre ces précieux contacts.

J'ajoute une remarque finale pour vous dire qu'à leur actuelle la très grande majorité des postes de juriste sont pourvus par la voie des réseaux. J'insiste sur le fait que le réseau ne signifie pas piston au sens pur et simple: voyez ça plutôt comme un coup de pouce, du style LA personne qui connaît l'AUTRE personne susceptible de vous recruter, et qui va gentiment

poser votre CV au dessus de la pile Image not found or type unknown

dans tous les cas, le plus dur, c'est vous qui le faites, un pistonné incompétent n'ira jamais très loin, très longtemps, alors qu'une personne qui a bénéficié d'un coup de pouce et qui est compétente, ne se verra jamais objecter que si elle est là c'est grâce à Untel fils de Bidule... :wink:

Image not found or type unknown

Par **LacunA**, le **27/05/2004** à **21:45**

[quote:3njs4gb2]dans tous les cas, le plus dur, c'est vous qui le faites, un pistonné incompétent n'ira jamais très loin, très longtemps, alors qu'une personne qui a bénéficié d'un coup de pouce et qui est compétente, ne se verra jamais objecter que si elle est là c'est grâce à Untel fils de Bidule... [/quote:3njs4gb2]

alors la tout à fait d'accord, le plus important une fois qu'on y est c'est montrer qu'on n'est pas incompétent, sinon coup de pouce, piston ou autre ne servira à rien!!!!

mais se créer un réseau, je veux bien mais on fait comment? mise à part les étudiants perso je cotoie pas de juristes professionnels, si les profs mais la le problème c'est que pour leur

parler faut courir, sont toujours sortis avant les élèves de la salle Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **27/05/2004** à **21:53**

Est-ce qu'il y a une assoc d'anciens de votre fac ? Si oui va te présenter c'est un très bon moyen de se faire des relations..... Juristudiant est en recherche de partenariats avec de telles assoc, comme c'est déjà le cas à Nancy..... Je profite d'ailleurs du message pour les remercier encore !

Par **Ha.Ou**, le **27/05/2004** à **22:02**

évidemment qu'un réseau ne se crée pas en un jour...

c'est d'ailleurs toute la difficulté des étudiants et jeunes diplômés. Je crois que les universités auraient des conseils à prendre des grandes écoles!!
je pense par exemple aux assos d'anciens, etc...

ensuite on peut (et on doit) entretenir de bonnes relations avec les étudiants, meme s'ils ne peuvent pas gd chose pour nous (n'y voyons pas qqch d'intéressé), mais il peut arriver qu'au bout du compte on bénéficie des conseils des personnes qui au début étaient ds la meme galère que nous...

un exemple: sur un cv il peut etre utile de mentionner le lycée ou la fac par lesquels vous etes passé. le monde est petit et il se pourrait que votre recruteur aie aussi fréquenté ces lieux, ce n'est pas ce qui donnera le job, ça suscitera au moins l'envie de vous contacter (j'en sais

quelque chose pour l'avoir vécu), ça peut -etre aussi ça le réseau Image not found or type unknown à condition de convaincre ensuite...

en tant que jeune étudiant(e), rien ne vous empeche de piocher dans vos contacts extérieurs, voire ceux de vos parents, il y a surement quelqu'un susceptible de vous mettre sur la voie, à

charge pour vous ensuite d'avancer sur cette voie Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **28/05/2004** à **08:50**

[quote="Ha.Ou":1betuxib]un exemple: sur un cv il peut etre utile de mentionner le lycée ou la fac par lesquels vous etes passé. le monde est petit et il se pourrait que votre recruteur aie aussi fréquenté ces lieux, ce n'est pas ce qui donnera le job, ça suscitera au moins l'envie de vous contacter (j'en sais quelque chose pour l'avoir vécu), ça peut -etre aussi ça le réseau

Image not found or type unknown à condition de convaincre ensuite...[/quote:1betuxib]

c'est une bonne idée mais pour certains cela risque de prendre toute la place

:lol:

Image not found or type unknown

Par **margo**, le **28/05/2004** à **10:19**

Jeecy disait que pour avoir un stage en fin de 1ere année, il fallait un dossier de première année solide.

Alors je me demande, le gars qui te recrute (avocat, notaire...) a-t-il vraiment la possibilité d'avoir accès à ton dossier ?

:wink:

Bon, vous me direz, à la limite il le verra par lui-même s'il y a trop de lacunes! Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **28/05/2004** à **10:23**

Pourquoi aller voir ton dossier ? Il lui suffit soit de passer voir les résultats affichés à la fac soit encore plus simplement de te demander si tu as eu une mention ou non.... Dans ce cas tu peux mentir, soit, mais c'est à tes risques et périls !

Par **jeecy**, le **28/05/2004** à **10:25**

[quote="margo":gut866nu]Jeecy disait que pour avoir un stage en fin de 1ere année, il fallait un dossier de première année solide.

Alors je me demande, le gars qui te recrute (avocat, notaire...) a-t-il vraiment la possibilité d'avoir accès à ton dossier ?

:wink:

Bon, vous me direz, à la limite il le verra par lui-même s'il y a trop de lacunes! Image not found or type unknown

[/quote:gut866nu]

je pensais par dossier à un CV béton
du genre premier de promo..... 18 au bac.....

Par **margo**, le **28/05/2004** à **10:27**

ah ok!

:)

Image not found or type unknown

:(

Malheureusement je ne suis dans aucun de ces cas! Image not found or type unknown

:?:

Vous avez ça comme dossier vous ? Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **28/05/2004** à **10:30**

Bien sur ! Moi j'ai 18 au bac ET major de promo ! lol

Non pour ne rien te cacher (de toute façon mon CV est sur le site alors....) niveau dossier j'ai le bac mention bien et un DEUG de droit mention assez bien.... Rien de fantastique quoi !

Par **jeeecy**, le **28/05/2004** à **10:43**

bon je plaisantais un peu quant au niveau demandé mais c'est sûr qu'une personne qui a des mentions bien ou au dessus a plus de chances de trouver un stage sans piston qu'une autre sans mention.

Pour ma part mon CV est disponible sur le site du Magistère...
Je n'ai pas eu de mention au bac ni en première et deuxième année cette année ce sera peut-être différent...

Par **margo**, le **28/05/2004** à **10:50**

Qui parmi vous a déjà eu un stage et dans quelle profession ? Au bout de combien d'années d'études aussi ?

Par **Ha.Ou**, le **28/05/2004** à **19:15**

puisque l'on en est à l'importance d'avoir un bon dossier à la façon dont on a obtenu les stages,

je vais vous livrer ma petite expérience Image not found or type unknown

POur ma part j'en suis à mon 3ème stage (tous post DESS et dt un -le 1er forcément- à titre obligatoire).

POur le dossier, rien de fameux: bac L mention Bien, toutes les années de fac au rattrapage

sauf pour la maîtrise (en droit public), avec 12.8 de moyenne (j'étais très en forme)

J'ai été acceptée au dess que j'avais demandé en premier choix.

premier stage à genève, contact obtenu grace à un ami de mon père ambassadeur. j'attéris donc dans une délégation diplomatique.

deuxième stage au Conseil d'Etat: c'est là que j'ai pu voir toute l'importance du réseau. En

effet, mon recruteur (et futur maitre de stage) avait aussi fait ses études à aix

m'explique que la raison pour laquelle ma candidature -purement spontanée- a été retenue est le prix que j'ai obtenu en maîtrise (major en droit et gestion des collectivités locales) et que

compte tenu du prof qui fait ce cours, c'est une belle performance , il me dit aussi

qu'ils sont en manque de gens connaissant les droits étrangers, et que mon dess en droit comparé était le bienvenu.

Bref, maintenant je suis en stage au ministère de la défense, à l'issue d'une candidature spontanée, mais soutenue par le CE. C'est précisément ce que j'entendais par le réseau: envoyer un cv et lm, à la bonne personne, pour ma part lorsque j'ai eu l'idée de postuler à la défense, un commissaire du gvt est allé, à mon insu, voir la directrice des affaires juridiques de la défense pour lui parler de moi: résultat: accueillie comme une princesse au ministère

revers: si je ne suis pas bonne je suis définitivement grillée, et le commissaire aussi :?

grillée meme à un très haut niveau compte tenu des fonctions des gens que je cotoie, genre fermeture des portes à certains concours etc etc...pas le droit à l'erreur donc!

ps: un réseau activé est un réseau entretenu: je garde donc contact avec les gens chez qui je suis passée en stage. Résultat on m'appelle meme quand je n'y suis plus -avec l'espoir qu'un

jour ce sera pour me proposer un job

à vos claviers, dégainez voc cv et lm, foncez!!

Par **LacunaA**, le **29/05/2004** à **15:30**

:))

beau parcours Ha.Ou !! Image not found or type unknown

tu fais quoi comme DESS?

en tout cas tu dois faire du public, et je pensais que les débouchés en public étaient très très limités mais apparemment c'est possible de faire qq chose quand même!!! mais bon j'aime pas

le public Image not found or type unknown

Donc pour en revenir au "réseau" (j'aime pas ce terme... je sais pas pourquoi!!!), par exemple

toi t'a l'air bien parti, donc il est bon de te connaître (même si c'est par un forum juridique Image not found or type unknown)
:wink: :wink: :wink: :wink:

Image not found or type unknown), c'est à peu près ça en gros?!

mais je sais pas si un "réseau" peut vraiment se faire à la fac, enfin je connais des étudiants qui sont dans la même situation que moi, qui feront certainement quelque chose d'intéressant

après mais qui ne servira pas pour un réseau Image not found or type unknown (n'allez pas croire quand je dis ça que
:shock:

j'aurai l'intention d'utiliser mes amis de fac!!! Image not found or type unknown)

Par **Yann**, le **29/05/2004** à **16:16**

Félicitation Ha.Hou, c'est un très beau parcours!

Je rappelle pour ceux qui le souhaitent la possibilité de mettre vos CV en ligne

Sinon détrompe toi Lacuna, le public est plus ouvert que le privé, c'est moins connu et surtout ça attire moins de monde, c'est tout.

Par **Superboy**, le **29/05/2004** à **16:24**

Je suis d'accord avec Yann (si si). Les collectivités territoriales manquent terriblement de personnel. Le privé ouvre des portes certes mais vu le nombre de postes. Rien que pour le lieu ils prennent 45 postes cette année sur 4000 candidats. Ça fait mal!!! Les métiers de la justice deviennent de moins en moins accessibles.

Par **Ha.Ou**, le **29/05/2004** à **16:40**

:lol:

merci, mais il suffit de bosser un peu et d'y croire beaucoup Image not found or type unknown

pour le public, complètement d'accord, il y a bcp plus de débouchés qu'on ne le croit, ms ils st mal connus!

les collectivités offrent en outre bcp de possibilités, il ya bcp de demandes de ce coté, sans compter les entreprises qui passent des marchés...

:wink:

bref je suis un peu pressée là, mais je reviendrai plus tard Image not found or type unknown

Par **LacunA**, le **29/05/2004** à **16:41**

[quote="Yann":2qzv9r3l]

Je rappel pour ceux qui le souhaitent la possibilité de mettre vos cv en ligne

[/quote:2qzv9r3l]

oui oui et lacher mon numero de tel, adresse etc en ligne?! sans moi!

Par **Yann**, le **29/05/2004** à **16:49**

Nous on propose juste un service. Un cv peut être très complet sans indiquer d'adresse ou de numéro de téléphone. Après si un profil intéresse quelqu'un il vous contacte par un message privé, ou il nous contacte et avec votre accord on fait suivre.

C'est juste une offre qu'on fait, c'est pas obligatoire! La preuve il n'y a qu'Olivier qui ait mis son cv en ligne.

:P

Maintenant si t'es pas capable de faire un cv sans laisser tes coordonnées... Image not found or type unknown

Par **LacunA**, le **29/05/2004** à **16:53**

[quote="Yann":1tnpfa4j]

Maintenant si t'es pas capable de faire un cv sans laisser tes coordonnées...

:P

Image not found or type unknown [quote:1h16t4]

:twisted:

tu me tapes sur les nerfs aujourd'hui.... Image not found or type unknown la preuve seul olivier a laisser toutes ses coordonnées en ligne.... moi je le ferai pas, j'ai pas envie de me faire contacter par n'importe qui qui va venir visiter le forum.

mais ok pour le mp j'y avais pas pensé

Par **jeeecy**, le **29/05/2004** à **17:33**

bah le mien y est deja mais pas sur ce forum
je l'ai mis sur le site du Magistère dont je fais partie...

mais de toute façon d'une façon ou d'une autre je suis sur de pouvoir trouver tes coordonnées en ligne quelque part sur internet...

Par **Ha.Ou**, le **29/05/2004** à **20:20**

ah la la , du calme du calme!!

Pour Lacuna, j'ai suivi le DESS "Systèmes juridiques comparés, Ordre mondial" à la fac de droit d'aix...ensuite, j'espère que ça vaut le coup de me connaître, pour autre chose que pour
.Wink:

mes contacts Image not found or type unknown

:lol:

enfin, c'est très très bien le droit public!! Image not found or type unknown

Par **LacunA**, le **29/05/2004** à **23:24**

[quote="jeeecy":10h16t4]bah le mien y est deja mais pas sur ce forum
je l'ai mis sur le site du Magistère dont je fais partie...

mais de toute façon d'une façon ou d'une autre je suis sur de pouvoir trouver tes coordonnées en ligne quelque part sur internet...[/quote:10h16t4]

je serais toi je serais moins sûr de moi

va y lance tes recherches... et si par grand miracle tu trouves qqchose et si t'a le grand malheur de poster qqchose ca va chauffer pour toi

Par **LacunA**, le **29/05/2004** à **23:25**

[quote="Ha.Ou":k25r7kr6]ah la la , du calme du calme!!

Pour Lacuna, j'ai suivi le DESS "Systèmes juridiques comparés, Ordre mondial" à la fac de droit d'aix...ensuite, j'espère que ça vaut le coup de me connaître, pour autre chose que pour .wink:

mes contacts Image not found or type unknown

:lol:

enfin, c'est très très bien le droit public!! Image not found or type unknown [/quote:k25r7kr6]

:))

je disais de t'avoir dans mes contacts pour l'exemple!!!! Image not found or type unknown T'es une des rares sur le forum qui soit vraiment intéressante!!!!

Par **Munky**, le **30/05/2004** à **00:13**

[quote="Ha.Ou":1t6mbm6w]revers: si je ne suis pas bonne je suis définitivement grillée, et le

commissaire aussi Image not found or type unknown grillée même à un très haut niveau compte tenu des fonctions des gens que je cotoie, genre fermeture des portes à certains concours etc etc...pas le droit à l'erreur donc! [/quote:1t6mbm6w]

C'est la le grand mauvais point des pistons...

C'est que si tu tombes, tu entraine souvent des gens dans ta chuttes, qui sauront s'en

rappeler en tps voulu Image not found or type unknown

:lol:


Ceci dit, si ca marche : JaCkPoT Image not found or type unknown

Par **margo**, le **31/05/2004** à **18:40**

On peut le voir où le cv d'Olivier sur le site ?


Par **Olivier**, le **31/05/2004** à **18:46**

en fait je l'ai retiré pour l'instant parce que je suis le seul à l'avoir mis et qu'il faut en plus que je le corrige et que je le mette à jour (c'est que je vais bientôt être licencié moi si ça

continue.....)  Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **31/05/2004** à **21:27**

:wink:

[quote="Olivier":2qkj5c8s](c'est que je vais bientôt être licencié moi si ça continue.....)  Image not found or type unknown

[/quote:2qkj5c8s]

bravo


Par **Olivier**, le **31/05/2004** à **21:45**

merci..... J'ai pas trouvé mieux, c'est la fatigue.... Promis je recommence plus, sinon c'est un coup à me faire virer de mon forum (euh désolé c'était plus fort que moi, c'était encore plus facile.....)

Si vous me cherchez, je suis déjà dehors !

Par **moko**, le **31/05/2004** à **23:11**

:lol: :lol:

Vive les posts inutiles  Image not found or type unknown

:lol:

Image not found or type unknown

[img:j7ky37im]http://www.ratiatum.com/forum/html//emoticons/dehors.gif[/img:j7ky37im]

Par **lulu.violette**, le **15/02/2005** à **09:23**

Bonjour tout le monde,

Je n'ai rien de plus à ajouter à vrai dire, à part peut être que si vous voulez faire des stages pour booster votre CV, il faut vous y prendre bien avant la fin de votre Master I.

Par **jeeecy**, le **15/02/2005** à **11:36**

effectivement il faut s'y prendre avant la fin de son master I

Toutefois je crois qu'on peut regretter que les stages ne soient pas obligatoires dans les formations juridiques de base...

il faut être soit en magistère soit en DESS, DEA ou Master II pour que les stages deviennent obligatoires....